CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E88549** **VALABLE JUSQU'AU** **01/09/2027**

ÉDITÉ LE 04/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/10/2006

Raison sociale : CALI PRO SARL

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 18/05/2018

Capital : 100 000

4 RUE DE DUBLIN
PARC D'ACTIVITES DE BRUMATH
67670 MOMMENHEIM

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG

Siret : 492 274 972 00032

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 4023069

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 10995204204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0995204204

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 03 88 20 15 93 **Fax :** 03 88 18 95 42
Portable : 06 73 50 71 26

Responsabilité légale :
ZILLIOX FRANCK PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.cali-co.fr

E-mail : f.zilliox@cali-co.fr

Effectif moyen : 58 **Tranche de classification :** EFF4 **Chiffre d'affaires H.T. :** 7 661 686 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente	26	06/07/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur	22	02/09/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 04/08/2026 09:13

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E88549** **VALABLE JUSQU'AU** **01/09/2027**

ÉDITÉ LE **04/08/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/10/2006
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 18/05/2018
Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG

Siret : **492 274 972 00032**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 4023069

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 10995204204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0995204204

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : **CALI PRO SARL**

4 RUE DE DUBLIN
PARC D'ACTIVITES DE BRUMATH
67670 MOMMENHEIM

Téléphone : 03 88 20 15 93 **Fax :** 03 88 18 95 42
Portable : 06 73 50 71 26

Site Internet : http://www.cali-co.fr
E-mail : f.zilliox@cali-co.fr

Responsabilité légale :
ZILLIOX FRANCK PRÉSIDENT

Effectif moyen : 58 **Tranche de classification :** EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	06/07/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	02/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/08/2026 09:13

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.